



**LES ROSIERS**  
SUR-LOIRE

M \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **LOCATION SALLE DU PATTOUÉ**

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande en date du \_\_\_\_\_ visant à obtenir la location de la salle du Pattoué pour le : \_\_\_\_\_, à l'occasion de la manifestation suivante: \_\_\_\_\_.

J'ai le plaisir de vous donner mon accord.

Pour disposer de la salle du Pattoué :

- Remise des clés le jour de location, retrait à la mairie aux horaires d'ouverture, (sauf pour une location du dimanche, venir prendre les clés la veille au matin)

Recommandations :

- Limiter la **fréquentation** de la manifestation à **60 personnes**,
- Veiller à **limiter le bruit** pour ne pas incommoder le voisinage,
- Ne pas réaliser de " *cuisine* " à l'intérieur du local,
- Ne pas stationner de véhicule pouvant gêner la sortie éventuelle des Sapeurs Pompiers,
- **Ne jamais couper le courant électrique au disjoncteur, sauf en cas d'urgence absolue et de danger.**
- L'utilisation de la salle est interdite **au delà de 23 h 00** du dimanche au Jeudi, pour le vendredi et le samedi seulement **au delà de 24 h 00.**
- Toutes **dégradations subies** par le bâtiment ou le mobilier sont **imputables.**

Rétablissement de la salle :

- Libération de la salle pour: \_\_\_\_\_ en **parfait état de propreté**,
- Restitution des clés le lendemain de la location à 9 h 00 ou le lundi matin pour les locations de Week-end.

Denis SAULEAU

Maire des Rosiers-sur-Loire

# RÉSERVATION SALLE DU PATTOUÉ

## Conditions de réservation :

**Réservation 3 mois à l'avance pour les habitants de la commune**

**12 mois à l'avance pour les associations locales et écoles de la commune**

Demande manuscrite de la location salle du Pattoué,

Pièce d'identité, attestation d'assurance.

## Tarifs :

Gratuit pour les associations locales et les écoles de la commune.

**35 €** pour les habitants de la commune.

## Facturation :

Avis de sommes à payer édité par la comptabilité à régler dès réception à la

**Perception**

**16 rue de l'Aumônerie**

**49350 Longué**

## Local mis à disposition :

Salle polyvalente du Pattoué est équipée de chaises et de tables.

Sa capacité : 60 personnes.

Affectation : réunion professionnelle, associative ou vin d'honneur seulement.

Repas de famille froid **autorisé** le midi seulement, la salle devra être rendue à 20h00 au plus-tard.

Buffet froid autorisé pour les associations locales et réunions professionnelles.

1 WC, 1 Lavabo

Fonctionnement du chauffage : jetons, ils permettent de chauffer une demi-heure, ils sont à retirer en Mairie

**(1,50 €)**

## Clause réservataire :

Cette salle servant de bureau de vote, la commune se réserve le droit de reprendre la salle pour organiser les consultations électorales indépendamment de toute signature de convention.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ demeurant : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_, accepte les  
conditions de location de la salle du Pattoué.

Bon pour accord

Le

*Signature du locataire*